



COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE
Séance du 21 JUIN 2022

RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 21
Voix favorables : 21
Voix défavorables : 0
Abstentions : 0

DELIBERATION
n°CFVU – 2022 – 23 – IEJ – 001

***relative aux maquettes de formation et aux modalités spécifiques
du contrôle des connaissances et des compétences des diplômés
de l'Institut d'études judiciaires***

Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-6-1 relatif aux compétences de la CFVU,

Vu la Charte des examens en vigueur,

Vu la délibération de la CFVU relative au régime commun des études et aux modalités générales du contrôle des connaissances des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux et des diplômes d'université,

Vu l'avis du Conseil de la faculté de droit et science politique en date du 24 avril 2022,

La commission de la formation et de la vie universitaire, après en avoir délibéré, décide :

La commission de la formation et de la vie universitaire approuve les maquettes des formations de l'Institut d'études judiciaires que les modalités spécifiques du contrôle des connaissances et des compétences des préparations aux concours et examen telles qu'annexées à la présente délibération.

Le président de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire,

Hugues KENFACK

ANNEXES :

Préparations concours et examen

MCC-PREPA-CRFP-2022-2023
MCC-PREPA-ENM-2022-2023
MCC-PREPA-GDP SOG-2022-2023
MCC-PREPA-Greffe-2022-2023

Type Diplôme : Préparation	
COMPOSANTE/Structure	DROIT
LIBELLÉ	Préparation au concours concours national d'accès au Centre régional de formation professionnelle
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours:</i>	
Non applicable	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours:</i>	
Stages	
Autres modalités	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Non applicable	
Seconde chance	
Non applicable	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Non applicable	
Capitalisation/conservation	
Non applicable	
Compensation	
Non applicable	
Note éliminatoire	
Non applicable	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Art. L613-2 du Code de l'éducation	

Préparation		Préparation au concours national d'accès au Centre régional de formation professionnelle des avocats								
Parcours										
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle
UE	ANNUEL	MAT Anglais		50				Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Bibliographies	39					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Conférences	20					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Culture judiciaire	15					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit administratif	45					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit civil	45					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit des affaires	45					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit du travail	45					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit fiscal	45					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit international et europeen	45					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Droit penal	45					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Entraînement aux oraux		252				Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Histoire des institutions et de la justice	15					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Libertes et droits fondamentaux	42					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Note de synthese	24					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Obligations	45					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Procedure administrative et contentieuse	30					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Procedure civile	30					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	MAT Procedure penale	30					Non	Non	Non applicable

Type : Préparation

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Préparation au concours de l'École Nationale de la Magistrature	
Session DU	Seconde session/chance	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Non applicable		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Autres modalités		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Non applicable		
Seconde chance		
Non applicable		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Non applicable		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Non applicable		
Note éliminatoire		
Non applicable		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Type : Préparation

COMPOSANTE/Structure	DROIT	
LIBELLÉ	Préparation aux concours de Gardien de la Paix et de Sous-Officier de Gendarmerie	
LANGUE ENSEIGNEMENT		
Français		
REDOUBLEMENT		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>		
Non applicable		
PROFESSIONNALISATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>		
Stages		
Non		
Autres modalités		
/		
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>		
Sessions d'examen		
Non applicable		
Seconde chance		
Non applicable		
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION		
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>		
Validation		
Non applicable		
Capitalisation/conservation		
Non applicable		
Compensation		
Non applicable		
Note éliminatoire		
Non applicable		
TEXTES RÉGLEMENTAIRES		
Art. L613-2 du Code de l'éducation		

Préparation		Préparation aux Concours de Gardien de la Paix et de Sous-Officier de Gendarmerie								
Parcours										
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle
UE	ANNUEL	Méthodologie et QCM	75					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Culture Générale	33					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Expression écrite	9					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Entrainement à l'Oral GDP		90				Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Entrainement à l'Oral SOG		90				Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Epreuve physique	15					Non	Non	Non applicable

Type : Préparation	
COMPOSANTE/Structure	DROIT
LIBELLÉ	Préparation aux Concours des Greffes
LANGUE ENSEIGNEMENT	
Français	
REDOUBLEMENT	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les conditions particulières de réinscription applicables aux différents parcours</i>	
Non applicable	
PROFESSIONNALISATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de professionnalisation applicables aux différents parcours</i>	
Stages	
Non	
Autres modalités	
/	
EVALUATION, NOTATION, SECONDE SESSION/CHANCE	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières d'appréciation des aptitudes et du contrôle des connaissances et compétences, applicables aux différents parcours</i>	
Sessions d'examen	
Non applicable	
Seconde chance	
Non applicable	
VALIDATION, COMPENSATION, CAPITALISATION, CONSERVATION	
<i>Les MCC spécifiques déterminent les modalités particulières de validation et de compensation ainsi que la possibilité d'une note éliminatoire, applicables aux différents parcours</i>	
Validation	
Non applicable	
Capitalisation/conservation	
Non applicable	
Compensation	
Non applicable	
Note éliminatoire	
Non applicable	
TEXTES RÉGLEMENTAIRES	
Art. L613-2 du Code de l'éducation	

Préparation		Préparation aux Concours des Greffes								
Parcours										
Nature ELP	Période	Libellé ELP	Heures CM	Heures TD	Heures TP	ECTS	Coeff	Capitalisable	Compensable	Type Contrôle
UE	ANNUEL	Entraînement aux oraux		90				Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Note de synthèse	18					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Organisation administrative	9					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Organisation judiciaire	16					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Procédure civile	18					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Procédure civile approfondie	14					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Procédure pénale	25					Non	Non	Non applicable
UE	ANNUEL	Procédure prud'homale	13,5					Non	Non	Non applicable